

120, rue de Paris, Lille. — Téléphones 471.54 471.57, 471.58.

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

43, boulevard Hoemann, PARIS (9^e)

MOBILISATION de toutes les forces du Sud-Est de l'Europe

Les troupes allemandes sont entrées en Hongrie où M. Stojay forme un nouveau Cabinet

Budapest, 22. — L'agence de presse hongroise M. T. T. a publié cet après-midi le communiqué officiel suivant :
En vue d'assister la Hongrie contre l'ennemi commun, dans le cadre d'un combat solidaire que mènent les nations européennes unies par le Pacte à Trois, et tout particulièrement dans le dessein de renforcer l'efficacité de la lutte contre le bolchevisme par la mobilisation de toutes les forces et l'adoption de mesures de sécurité étendues, des troupes allemandes sont, de commun accord entre les parties, arrivées en Hongrie.

Un nouveau gouvernement

En lieu et place du gouvernement démissionnaire, le regent Horthy a chargé M. Stojay, ambassadeur de Hongrie à Berlin, de la formation d'un nouveau cabinet qui est constitué comme suit :

Président du Conseil et Affaires étrangères : M. Doeme Stojay; ministre sans portefeuille, chargé de la vice-présidence du Conseil : M. Jenő Raach; Intérieur : M. Andor János; Industrie : M. Lajos Joszák; Commerce et Transports : M. Antal Kunder; Agriculture et Ravitaillement : M. Béla Yurczek; Justice : M. Stran Antal; Charge spéciale : M. Lajos Reményi-Schnitzler; Gouverneur ad interim du département des Cultes et de l'Instruction publique : M. Lajos Csizsy; Finances : M. Lajos Reményi-Schnitzler.

Les deux gouvernements alliés sont d'accord pour affirmer que les mesures adoptées contribueront dans le sens de l'ancienne amitié et de la fraternité d'armes éprouvée existant entre les peuples hongrois et allemand, à jeter dans la balance tous les moyens d'action dont dispose la Hongrie en vue d'assurer la victoire finale de la cause commune.

M. Veessenmayer, ministre plénipotentiaire du Reich en Hongrie

Berlin, 22. — Sur proposition de M. von Ribbentrop, le Führer a nommé M. Veessenmayer ministre plénipotentiaire du Grand Reich allemand en Hongrie.

M. von Jégov qui jusqu'ici assumait ces fonctions a été remplacé au ministère des Affaires étrangères.

Ce qu'on dit à la Wilhelmstrasse

Rapportant aux questions des journalistes étrangers à Berlin au sujet de la mobilisation de toutes les forces du Sud-Est de l'Europe et d'une intensification éventuelle de la guerre contre la Russie, M. Veessenmayer a fait remarquer que les événements dans cette partie du continent n'ont rien de mystérieux et qu'il n'est rien de secret qui soit en train d'être préparé.

Conseils aux commerçants et aux industriels

Regime normal. — Si votre chiffre d'affaires en 1943 dépasse 1.000.000 francs (pour la vente de marchandises en général) ou 1.000.000 francs s'il s'agit de courses, commissions ou fournitures de services, vous devez obligatoirement constituer un conseil d'administration composé de : un compte et Profit et Pertes, une copie du bilan, ainsi qu'un relevé des amortissements et de la situation des sociétés anonymes, les sociétés à R.L., les sociétés à commandite simple et par actions, les sociétés en nom collectif traitant tous jours dans le régime normal, quel que soit le montant de leur chiffre d'affaires.

L'ÉRUPTION DU VÉSUVI

Naples, 22. — Devant l'approche des coulées de lave qui descendent du Vésuve, les autorités anglo-américaines d'occupation ont ordonné, hier soir, l'évacuation de tous les villages situés au nord et à l'ouest du volcan. Toutes les routes sont soigneusement encombrées par la population évacuée qui s'en va à pied, transportant sur des voitures à ânes ou à bœufs ce qu'elle a de plus précieux.

PROCHAINEMENT nous commencerons la publication d'un roman de DELHY Le Candélabre du Temple

TIRAGE FINANCIER 4 1/2 % 1933 B

Paris, 22. — Il est été procédé publiquement dans l'une des salles du Ministère des Finances à la vente au sort de deux séries de rentes à 1/2 amortissable 1933, tranches B (lot du 17 septembre 1933) qui devront être remboursées à partir du 1^{er} Mai 1944. Le sort a désigné les séries 231 et 314.

SELON LA RUMEUR PUBLIQUE MARCEL PELOT aurait été arrêté à Paris

Mais, au Palais de Justice, on ne veut donner aucune précision

Paris, 22. — Le bruit circulant, mercredi matin, à Paris, que le Dr Pelot, avait été arrêté de bon matin, dans la station George V du métro, par dix policiers de la brigade spéciale, au Palais de Justice, on n'a pu obtenir qu'une réponse évasive. On attendait la communication de M. le Commissaire en chef Massu. En attendant, malgré l'absence de nouvelles définitives, le bruit continue à courir et constitue le fait sensationnel du jour.

Des arrestations

Paris, 22. — M. Berry, juge d'instruction, a signé aujourd'hui des mandats d'arrêt contre trois « rabatteurs » de Dr Pelot. Fourrier envoyait au coiffeur Pintard des personnes désirant s'exiler, rencoiffées d'habitude dans les cafés. Elles étaient envoyées ensuite, au fabricant de meubles Porchon, qui les dirigeait sur l'hôtel de la rue Lesueur, après s'être assuré qu'elles étaient avec elles des sommes importantes.

Un quatrième rabatteur

Paris, 22. — Fournissant son enquête sur les maîtres découverts de la rue Lesueur, le Commissaire Massu a continué, ce matin, ses interrogatoires des différents témoins. Il a entendu un quatrième rabatteur qui sera sans doute incriminé ce soir. Il s'agit d'un vieil ami du Dr Pelot. Sur la porte de son domicile, on a trouvé un périscope en tous points semblable à celui découvert rue Lesueur.

Le bombardement de Londres a causé d'énormes dégâts

Berlin, 22. — Le D. N. B. apprend que l'attaque effectuée à l'aube du 22 mars par la Luftwaffe sur Londres est la deuxième depuis le début de la nouvelle phase de la bataille pour la capitale anglaise. La City a été durement touchée par de nombreuses bombes explosives et incendiaires.

CONTRIBUABLES ! sachez déclarer vos revenus de 1943

Ne sont pas imposables et par conséquent ne doivent pas être déclarés :

- Les allocations familiales ;
- Les pensions versées aux combattants de la guerre ;
- Les indemnités de soins aux tuberculeux, les allocations spéciales de guerre ;
- Le traitement du combattant ;
- La prime de la mère au foyer ;
- L'indemnité spéciale servie aux employés de la S.N.C.F. voyageant sur des parcours militaires ;
- Les indemnités journalières de maladie ou de remboursement de frais médicaux et pharmaceutiques alloués aux assurés sociaux ;
- Les pensions de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire ;
- Le capital à titre de réparation du dommage causé, compris dans la quantité pour bragues congédiate.

CONTRIBUABLES ! sachez déclarer vos revenus de 1943

Vous pouvez déduire de vos apports :

- 1° Les cotisations supportées pour la constitution de retraites ;
- 2° Les cotisations ouvrières pour les Assurés sociaux ; les retenues supportées en matière d'impôt sur les salaires, la contribution professionnelle et les cotisations syndicales ;
- 3° Un forfait de 10 % à titre de frais professionnels, les cotisations des appointements excédant 200.000 fr. par an, le forfait est réduit à 5 % pour la fraction qui excède 300.000 fr.

CONTRIBUABLES ! sachez déclarer vos revenus de 1943

Des forfaits complémentaires effectués sur des cotisations à déduire en premier lieu, le forfait de 10 % s'applique à la différence.

CONTRIBUABLES ! sachez déclarer vos revenus de 1943

Revenus fonciers. — Pour les immeubles loués (location (maisons ou terres), vous indiquerez le montant des loyers effectivement perçus en 1943 (y compris les charges remboursées par les locataires et qui incombent au propriétaire) et le montant des loyers effectivement encaissés en 1943 (déduction faite des déductions, à l'exclusion des loyers imputés au régime de guerre ou pour tout autre motif). De même, il n'y a pas lieu de faire état des loyers affectés aux locaux vacants.

CONTRIBUABLES ! sachez déclarer vos revenus de 1943

Trente tués dans des localités de Picardie

Paris, 22. — Dans la journée de dimanche, l'aviation anglo-américaine a bombardé de nombreuses localités de la région picarde. Dans quatre de celles-ci, on compte déjà une trentaine de morts, dont quinze dans une seule commune. Dans l'une d'elles, en particulier, de nombreuses maisons ont été détruites ou endommagées.

L'ARMÉE JAPONAISE est entrée aux Indes

UNE DÉCLARATION DU GÉNÉRAL TOJO

Tokio, 22. — Dans une déclaration officielle le premier ministre Tojo a déclaré que les territoires hindous occupés au cours des opérations militaires par les forces militaires japonaises et japonaises seront mis immédiatement sous l'administration du gouvernement provisoire hindou.

Confirmation britannique

Amsterdam, 22. — Un communiqué d'agence a annoncé que le Lord Mountbatten, diffusé par l'agence Reuter, annonce que les Japonais ont franchi la frontière de l'Inde et que leur offensive se développe en direction d'Imphal. Les troupes japonaises se trouvent déjà au nord de Tiddim et tiennent la

Le Japon est à la veille de combats décisifs

Tokio, 22. — Le premier ministre Tojo a pris la parole aujourd'hui au parlement.

De puissantes formations de la Luftwaffe ont violemment bombardé Londres

Conformément aux ordres donnés, la ville de Smerinka a été évacuée par les troupes du Reich

Après le refus de la Finlande, Moscou rejette sur Helsinki toutes les responsabilités

Helsinki, 22. — La radio de Moscou a diffusé une communication du bureau d'informations du commissariat aux Affaires Étrangères de Moscou sous le titre : « Communiqué au sujet des relations soviéto-finlandaises ». Il y est dit que le bureau d'informations du commissariat aux Affaires Étrangères a publié le mardi les conditions d'armistice soviéto-finlandaises.

HEURE D'ÉTÉ LE 3 AVRIL

Berlin, 22. — L'heure d'été sera introduite le 3 avril, à deux heures du matin et les aiguilles avancées d'une heure.

COMMUNIQUÉ FINLANDAIS

Helsinki, 22. — Texte du communiqué finlandais :

Assassinat de M. FREY, ancien secrétaire général de la Fédération des Cheminots

Paris, 22. — Hier, vers 13 h., cinq individus armés sonneront au domicile de M. Frey, adjoint au maire d'Alfortville, qui était rentré de son travail. M. Frey fut frappé et les cinq hommes pénétrèrent de force dans le vestibule. L'adjoint était accouru, les terroristes tirèrent dans sa direction, tuant sur le coup, puis ils prirent la fuite dans l'automobile qui les avait amenés.

La chasse aux bandits en Haute-Savoie

Anancy, 22. — Le 20 mars, les forces de maintien de l'ordre ont effectué de nombreuses reconnaissances offensives d'investissements du plateau de Ghilly. Dans la région d'Uzillon, une trentaine de membres de la franc-garde ont livré combat à une bande de terroristes. Après une lutte sévère, les forces de l'ordre emportèrent la décision. Au début de l'après-midi, les « maquisards » devaient se retirer en laissant sur le terrain cinq tués, un blessé et un butin important d'armes et de matériel.

Assassinat de M. FREY, ancien secrétaire général de la Fédération des Cheminots

Paris, 22. — Hier, vers 13 h., cinq individus armés sonneront au domicile de M. Frey, adjoint au maire d'Alfortville, qui était rentré de son travail. M. Frey fut frappé et les cinq hommes pénétrèrent de force dans le vestibule. L'adjoint était accouru, les terroristes tirèrent dans sa direction, tuant sur le coup, puis ils prirent la fuite dans l'automobile qui les avait amenés.

Le Prix Goncourt EST ENFIN DÉCERNÉ

Paris, 21. — Le bureau de l'Académie Goncourt a communiqué l'Office Français d'information la note suivante :

Le Prix Goncourt EST ENFIN DÉCERNÉ

Paris, 21. — Le bureau de l'Académie Goncourt a communiqué l'Office Français d'information la note suivante :

Le Prix Goncourt EST ENFIN DÉCERNÉ

Paris, 21. — Le bureau de l'Académie Goncourt a communiqué l'Office Français d'information la note suivante :

Le Prix Goncourt EST ENFIN DÉCERNÉ

Paris, 21. — Le bureau de l'Académie Goncourt a communiqué l'Office Français d'information la note suivante :

Le Prix Goncourt EST ENFIN DÉCERNÉ

Paris, 21. — Le bureau de l'Académie Goncourt a communiqué l'Office Français d'information la note suivante :